



MA COMMUNE MA SANTÉ



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tous les jours sauf le mercredi matin
et le jeudi après-midi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h

7, avenue de Verdun
04 75 79 21 50
ccas@mairie-valence.fr
valence.fr



© Direction communication - Avril 2023 - © Fotobid, Actiom - Impression : service reprographie de la Ville - Ne pas jeter sur la voie publique

**NE RENONCEZ PLUS A VOUS SOIGNER !
OPEZ POUR LE DISPOSITIF
MA COMMUNE, MA SANTÉ
ET GAGNEZ EN POUVOIR D'ACHAT**

Proposé par le Centre communal d'action sociale en partenariat
avec l'association Actiom.

valence.fr



UNE NOUVELLE OFFRE DE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Depuis plus de 5 ans, la Ville de Valence et le Centre communal d'action sociale (CCAS) ont signé une convention avec l'association Actiom. Le dispositif Ma Commune, Ma santé s'adresse à tous ceux qui souhaitent bénéficier d'une couverture santé de qualité et/ou économiser sur leurs cotisations en préférant une offre collective et mutualisée à un contrat individuel.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Pour bénéficier de Ma Commune, Ma santé, il faut :

- ▶ Habiter une commune partenaire (résidence principale ou secondaire)
- ▶ ou être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé dans la commune
- ▶ ou être employé territorial ou agent municipal au sein d'une commune partenaire.



UNE ASSOCIATION
au service de tous

QUI EST ACTIOM ?

C'est le partenaire choisi par la Ville et le CCAS. L'association Actiom « Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat » est une association d'assurés loi 1901, totalement

indépendante. Son rôle est de représenter et de défendre les intérêts de tous ses adhérents afin de négocier et obtenir les meilleures conditions auprès des assureurs.

Aujourd'hui 4 mutuelles sont sélectionnées par Actiom représentant plus de 10 niveaux de garanties et permettant d'apporter une réponse à tous les besoins et les budgets.

COMMENT M'INFORMER ET ME FAIRE ACCOMPAGNER ?



▶ Je contacte un conseiller par téléphone

au 05 64 10 00 48 ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h (prix d'un appel local)

▶ Je rencontre mon référent local

lors de la prochaine permanence au Pôle santé, 4, rue du Clos Gaillard à Valence. Prise de rendez-vous au 05 64 10 00 48.

- ▶ Conseils et analyse des contrats : à l'issue du premier rendez-vous, un comparatif détaillé vous est remis, à vous ensuite de reprendre rendez-vous si vous le souhaitez, aucune relance téléphonique,
- ▶ Calculs et simulations des garanties,
- ▶ Accompagnement personnalisé (adhésion, résiliation, modification, gestion et suivi des contrats...).